



C.D. GESTION COMPETITIONS SENIORS

REUNION du 23 Octobre 2025

Procès-Verbal N° 14

COORDINATEUR des Compétitions : PASSENEAU Grégory.

PRESIDENT : DALMON André.

PRESENTS : COUFFIGNAL Francis, SILVESTRE Bernard, REYNES Roger.

ASSISTE : VAN BASTOLAER RAVEINO Nicolas (alternant sportif).

La réunion est ouverte par le Président à 8h30

.....

Nota : Les demandes de modification de date et d'heure doivent impérativement être saisies avec la réponse du club adverse sur Footclub avant le jeudi 9h de la semaine précédant la rencontre.

Avant toute demande de modification sur Footclub, il serait souhaitable que les clubs se contactent.

Toute demande effectuée hors délai, ne sera pas acceptée par la CDGCS (Commission Départementale Gestion des Compétitions Séniors) et la CDA (Commission Départementale de l'Arbitrage) sauf cas exceptionnel soumis aux deux commissions.

Article 17 du règlement des championnats alinéa a

Les demandes de modification émanant du club organisateur, pour un décalage horaire ou un changement de jour, effectuées au plus tard le jeudi, 21 jours avant la date de la rencontre, sont acceptées de plein droit sauf décision contraire motivée de la C.D.G.C.S.

Départementale 1 (VOLKSWAGEN)

- Le match **MENDE AVENIR FOOT SUD LOZERE 3 – JS BASSIN AVEYRON FOOT 1** est maintenu au samedi 1^{er} novembre 2025 à 19h00 sur le stade Le Causse d'Auge à Mende (JS Bassin n'a pas répondu dans les délais).

Départementale 2 (Florian SALABERT)

- Le match **JS RANCE ROUGIER 1 – FC NAUCELLE 1** prévu initialement le dimanche 2 novembre 2025 à 15h00 se jouera le samedi 1^{er} novembre 2025 à 16h00 (accepté par Naucelle)
- Le match **ST AFFRIQUE 2 - JS RANCE ROUGIER 1** du samedi 8 novembre 2025 à 20h30 se jouera sur le stade municipal de St Affrique.

Départementale 3 (François ARNAUD Traiteur)

- Le match **OUEST AVEYRON FOOT 3 – CAPDENAC PORTUGAIS 1** prévu initialement le samedi 1^{er} novembre 2025 à 19h00 se jouera le vendredi 31 octobre 2025 à 21h00 (Accepté par Capdenac Portugais).
- Le match **JS LEVEZOU FOOT 2 – US MONTBAZENS/RIGNAC 3** prévu initialement le dimanche 16 novembre 2025 à 15h00 se jouera le samedi 15 novembre 2025 à 20h00 (Accepté par Montbazens/Rignac).
- Le match **FC ST GEORGES 2 – LE MALZIEU AS 1** prévu initialement le samedi 25 avril 2026 à 19h00 se jouera le même jour à 18h00 (Accepté par Le Malzieu).
- Le match **FC ST GEORGES 2 – LE BUISSON ESC 2** prévu initialement le samedi 21 février 2026 à 19h00 se jouera le même jour à 18h00 (Accepté par Le Buisson).
- Le match **REQUISTA US 3 – BEZONNES CAU. 1** est maintenu au samedi 1^{er} novembre 2025 à 20h00 (Refus de Bezonnnes de jouer à 19h00).
- Le match **CHANAC AS 1 – BADAROUX AS 1** est maintenu au dimanche 9 novembre 2025 à 15h00 (Refus de Badaroux de jouer le samedi).
- Le match **RESQUISTA US 3 – ENT. SALLES CURAN 1** du samedi 6 décembre 2025 à 20h00 se jouera sur le stade de Cassagnes.
- Le match **RESQUISTA US 3 – PENCHOT/LIVINHAC 1** du samedi 15 novembre 2025 à 20h00 se jouera sur le stade de Cassagnes.
- Le match **ENT. SALLES CURAN 1 – FC LA ROUQUETTE 1** prévu initialement le samedi 1^{er} novembre 2025 à 20h00 se jouera le même jour à 19h00 (Entente entre les deux clubs).
- Le match **LUC PRIMAUBE FC 3 - FC LA ROUQUETTE 1** se jouera le samedi 6 décembre 2025 à 18h00 sur le stade F. Niarfex à Luc (Entente entre les deux clubs).
- Le match **US LARZAC VALLEES 1 – ST AFFRIQUE 3** est maintenu au samedi 8 novembre 2025 à 18h00 sur le stade de La Cavalerie (Refus de St Affrique de jouer le dimanche).
- Le match **FC LA ROUQUETTE 1 – COLOMBIES 1** prévu initialement le samedi 8 novembre 2025 à 20h00 se jouera le vendredi 7 novembre 2025 à 21h00 (Entente entre les deux clubs).
- Le match **ST AFFRIQUE 3 – CHIRAC 1** du dimanche 2 novembre 2025 à 15h00 se jouera sur le stade municipal de St Affrique.

Départementale 4 (U EXPRESS RIGNAC)

- Le match **JS RANCE ROUGIER 2 – US LARZAC VALLEES 2** prévu initialement le dimanche 2 novembre 2025 à 15h00 se jouera le samedi 1^{er} novembre 2025 à 20h00 sur le stade de Belmont (Accepté par Larzac Vallées).
- Le match **DRUELLE FC 3 – AS ST GENIEZ D'OLT 2** prévu initialement le dimanche 2 novembre 2025 à 15h00 se jouera le vendredi 31 octobre 2025 à 21h00 (entente entre les deux clubs).
- match **AVO. BOZOULS 1 – UNION DES TROIS VALLEES 2** prévu initialement le samedi 1^{er} novembre 2025 à 20h00 se jouera le même jour à 21h00 sur le terrain de Rodelle (accepté par Union des Trois Vallées).

- Le match **GOUTRENS/MAYRAN 1 – SOULAGES BONNEVAL 2** prévu initialement le samedi 1^{er} novembre 2025 à 20h30 se jouera le même jour à 20h00 sur le stade de Mayran (Accepté par Soulages).
- Le match **ENT. SALLES CURAN 2 – FC NAUCELLE 2** prévu initialement le samedi 8 novembre 2025 à 20h00 se jouera le même jour à 19h00 (Accepté par Naucelle).
- Le match **MARGERIDE FC 1 – VAILLANTE AUMONAISE 1** du dimanche 19 octobre 2025 à 20h30 se jouera le même jour à 15h00.
- match **AVO. BOZOULS 1 – STE RADEGONDE 1** prévu initialement le samedi 15 novembre 2025 à 20h00 se jouera le même jour à 21h00 sur le terrain de Bozouls (accepté par Ste Radegonde).
- match **AS ST GENIEZ D'OLT 2 – FC GAGES 1** prévu initialement le samedi 29 novembre 2025 à 21h00 se jouera le même jour à 20h00 (accepté par Gages).
- Le match **FC SOURCES DE L'AVEYRON 3 – CHATEAUNEUF A1** est maintenu au samedi 1^{er} novembre 2025 à 20h00 (refus de Châteauneuf de jouer le vendredi).
- Le match **CHANAC AS 2 – FC SOURCES DE L'AVEYRON 3** est maintenu au dimanche 7 décembre 2025 à 15h00 (stade non homologué pour jouer en nocturne).

Départementale 5 (GAMM VERT)

- Le match **BOUSSAC 2 – JS LEVEZOU FOOT 3** initialement prévu le dimanche 16 novembre 2025 à 15h00 se jouera le même jour à 13h00 en raison de l'occupation du stade à 15h00 (Accepté par JS Levezou).
- Le match **VALDONNEZ FC 1 – VAILLANTE AUMONAISE 2** initialement prévu le dimanche 11 janvier 2026 à 15h00 se jouera le même jour à 13h00 en raison de l'occupation du stade à 15h00 (Accepté par Aumont).
- Le match **AS HORIZON FOOT 1 – GRANDRIEU ROCLES 1** initialement prévu le dimanche 8 mars 2026 à 15h00 se jouera le même jour à 13h00 en raison de l'occupation du stade à 15h00 (Accepté par Grandrieu).
- Le match **FC CAUSSE SAUVETERRE 1 – GRANDRIEU ROCLES 1** est inversé, le match aller aura lieu le samedi 29 novembre 2025 à 20h00 sur le stade de Grandrieu, le match retour aura lieu le samedi 21 mars 2026 à 20h00 sur le stade du Massegras (entente entre les deux clubs).
- Le match **COMBES ES 3 – GALGAN 2** initialement prévu le dimanche 9 novembre 2025 à 15h00 se jouera le même jour à 13h00 en raison de l'occupation du stade à 15h00 (Accepté par Galgan).
- Le match **UNION DES TROIS VALLEES 3 – ST JULIEN/BOZOULS 1** est inversé, le match aller aura lieu le samedi 1^{er} novembre 2025 à 19h00 sur le stade de St Julien de Rodelle, le match retour aura lieu le samedi 7 février 2026 à 20h00 sur le stade de Golinhas (entente entre les deux clubs).

COUPE D'OCCITANIE (Tour départemental)

- Le match **US ESPALION 1 – FC SOURCES DE L'AVEYRON 1** initialement prévu le dimanche 26 octobre 2025 à 14h30 se jouera le samedi 25 octobre 2025 à 20h00 (Entente entre les deux clubs).

COUPE DES TECHNICIENS DES SPORTS COLLECTIFS (Cadrage)

- Le match **COMBES ES 3 – FC COMTAL 4** initialement prévu le dimanche 26 octobre 2025 à 14h30 se jouera le même jour à 13h00 sur le stade des Acacias (Accepté par Comtal).

FORFAITS

- Le match JS LEVEZOU 3 – OL CASTANET 3 du Dimanche 19 octobre 2025 à 15h00, Départementale 5 poule C, 1^{er} forfait de CASTANET : **Amende : 50€**
- Le match BEZONNES CAU. 3 – NASBINALS 1 du Dimanche 19 octobre 2025 à 15h00, Départementale 5 poule E, 1^{er} forfait de BEZONNES CAU. 3 : **Amende : 50€**
- Le match OL MONT AIGOUAL 2 – CHATEAUNEUF A2 du Dimanche 19 octobre 2025 à 13h00, Départementale 5 poule F, 1^{er} forfait de OL MONT AIGOUAL 2 : **Amende : 50€**
- Le match VAILLANTE AUMONAISE 1 – FC SOURCES DE L'AVEYRON 3 du Dimanche 19 octobre 2025 à 15h00, Départementale 4 poule D, 1^{er} forfait de FC SOURCES DE L'AVEYRON 3 : **Amende : 50€**

La réunion est clôturée à 12 heures

Le Secrétaire de Séance,

F. COUFFIGNAL



Le Président,

A. DALMON

